

# PANTHÉON Sorbonne *Magazine*

N° 8 | MAI-AOÛT 2014

MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



Les  
**nouveautés**  
de la  
**rentrée**

# Éditorial

## Directeur de la publication

Philippe Boutry

## Vice-présidente chargée de la communication

Nadia Jacoby

## Rédacteur en chef

Julien Pompey

## Ont collaboré à ce numéro

Etienne Cossart, Françoise Dreyfus, Christine Erhel, Agnès Foiret, Nadia Jacoby, Caroline Moricot, Danièle Lochak, Guillaume Sacriste

## Conception graphique, mise en page, iconographie

Cyril Cavalie

## Crédits photos

Pages 1, 3, 8, 9, 14, 15, 17-19, 31 : iStockphoto ; p. 2 : UP1/service de la communication ; p. 3-5, 7 : université Galatasaray ; p. 3, 28, 29, 32 : UP1/E. Naouri ; p. 8 : Universidad del Salvador, université Duke, université Laval ; p. 9 : université de Florence, université nationale Chengchi, Ewha Womans University ; p.10, 12, 13, 19, 38 : UP1/C. Cavalie ; p. 17, 35 : Rachid Sguini ; p. 21, 22, 23, 27, 38, 39 : DR ; p. 25 : UP1/C. Genin ; p. 36 : UP1/D. Lorenté ; p. 38, 39 : Centre des monuments nationaux, JR ; p. 38 : Jean-Luc Paillé ; p. 40 : Jean-Louis Losi

## Remerciements

Rachid Sguini, Sophie Verger (sophie-verger.com), les éditions Les Impressions nouvelles pour leur autorisation de reproduction des bonnes feuilles de *Le Street art au tournant - Reconnaissances d'un genre* par Christophe Genin

## Impression

Imprimerie Moderne de l'Est

## Tirage

8 000 exemplaires

ISSN 2265-3252



## Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Service de la communication  
12, place du Panthéon  
75231 Paris cedex 05  
Tél. : 01 44 07 79 41  
Fax : 01 44 07 79 39  
secom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :



La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction.

Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14 001 respectant toutes les normes environnementales.



Le 27 avril 2014, le président Jean-Claude Colliard nous a quittés. L'émotion a été considérable au sein de notre université. *Panthéon Sorbonne magazine* s'associe à l'hommage rendu au grand universitaire, au juriste éminent, à l'homme public de conviction et d'engagement dans la République.

L'histoire d'une université s'inscrit dans la continuité des dynamiques impulsées par tous ses acteurs. Christophe Genin, professeur en arts plastiques et sciences de l'art, nous introduit aux dimensions les plus actuelles du *street art*, à la fois création, esthétique et expression d'une société. Christine Erhel, maître de conférences en sciences économiques, nous interpelle à travers ses recherches sur les politiques de l'emploi en Europe et leur hétérogénéité. Le développement international de notre université, dont l'attractivité et le rayonnement ne cessent de croître sous l'impulsion du vice-président Jean-Marc Bonnisseau et des équipes du Centre Arago, est au service de nos étudiants, dont 15% proviennent de pays étrangers. La Sorbonne, comme «marque» et comme institution de réputation nationale et internationale, constitue pour tous une garantie de compétence et un atout pour l'avenir.

L'université est la seule institution intelligible à l'échelle du monde, en ce qu'elle associe étroitement la formation initiale et continue, la professionnalisation et la recherche scientifique. L'université de recherche d'un type nouveau que Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend aujourd'hui construire avec le CNRS et ses partenaires parmi les grands établissements et les grandes écoles dans le cadre de la communauté *heSam Université*, s'inscrit dans le projet ambitieux de créer l'un des premiers acteurs planétaires dans le champ des sciences humaines et sociales. Réussir *heSam Université* dans le respect de tous ses partenaires, en intégrant dans ses statuts les valeurs et les modalités de gouvernance de la démocratie universitaire et de l'enseignement supérieur public, c'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui à la mémoire de Jean-Claude Colliard.

**Philippe Boutry,**  
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retrouvez l'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne sur internet



[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)



[facebook.com/  
UnivParis1PanthéonSorbonne](https://facebook.com/UnivParis1PanthéonSorbonne)



[twitter.com/sorbonneparis1](https://twitter.com/sorbonneparis1)



[linkedin.com](https://linkedin.com)



[youtube.com/univparis1](https://youtube.com/univparis1)

«*Notre ambition est d'assurer, toujours en correspondance avec nos moyens, une carte de formations très riche*»

SORAYA MESSAÏ-BAHRI → PAGE 30



---

### Enquête

L'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne rayonne  
à l'international

→ PAGE 6

---

### Entretien

Philippe Boutry :  
«*Nous visons toujours plus haut*»

→ PAGE 10



---

### Dossier

Politiques de l'emploi :  
l'Europe est très loin  
d'un modèle commun

→ PAGE 16

---

### Hommage

Jean-Claude Colliard

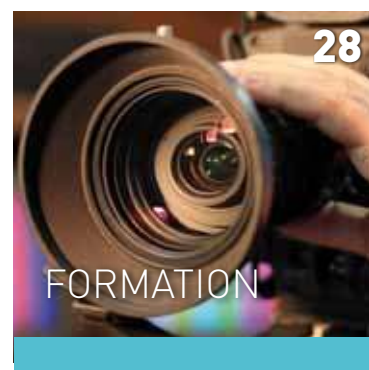
→ PAGE 20

---

### Publications

*Le Street art au tournant*  
*Reconnaitances d'un genre*

→ PAGE 24



---

### À la une

Zoom sur les nouveautés  
de la rentrée

→ PAGE 30

---

### Quiz

Test : avez-vous le niveau  
Sorbonne ?

→ PAGE 34



L'université  
Paris 1  
Panthéon-  
Sorbonne  
compte 350  
établissements  
partenaires dans  
le monde, dont  
l'université  
Galatasaray  
(Turquie)

→ **PAGE 6**

L'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne rayonne  
à l'international

→ **PAGE 10**

Philippe Boutry :  
« Nous visons toujours plus haut »

# L'UNIVERSITÉ



## ENQUÊTE

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne occupe une place importante sur le plan national, mais également à l'international. L'établissement a en effet développé de nombreux partenariats, propose quantité de diplômes conjoints à l'étranger, et multiplie les projets pour encore accroître les possibilités et les opportunités.

# L'université Paris 1 Panthéon rayonne à l'international

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est un établissement à la dimension mondiale et au rayonnement international. Au-delà de sa notoriété et de sa réputation dans le monde entier, nombreux sont les éléments attestant de ce caractère bien affirmé au-delà des frontières. L'université compte ainsi 350 établissements partenaires dans 65 pays, 28 doubles diplômes, 3 masters et 1 doctorat *Erasmus Mundus*, ainsi que 300 étudiants en cotutelle de thèse !

## Une stratégie s'appuyant sur les pays émergents

Ce caractère mondial ne doit rien au hasard. Dans sa déclaration de politique d'établissement 2014-2018, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a fait du rayonnement international le premier de ces cinq axes stratégiques. « *La stratégie de l'université en la matière repose sur trois axes forts. Le premier est de développer des partenariats en direction des pays émergents, en particulier le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique, pour profiter du dynamisme de ces pays, et bénéficier de nouvelles destinations. Nous ciblons aussi la zone Méditerranée - Monde Arabe, qui représente un champ d'études particulièrement intéressant pour plusieurs disciplines de l'université. Le deuxième axe est de lancer, au sein de Paris 1, des diplômes à destination des étudiants étrangers, avec des en-*

# 28

doubles diplômes sont actuellement proposés par l'université en partenariat avec des établissements étrangers

*seignements en anglais afin de ne pas les obliger à être francophones dès leur arrivée. Cela se fait notamment au niveau master, avec des formations spécifiques afin d'enrichir notre vivier d'étudiants doctorants. Et le troisième axe concerne la recherche, avec la nécessité d'organiser la formation doctorale pour accroître et accentuer les coopérations internationales structurées* », explique Jean-Marc Bonnisseau, vice-président en charge des relations internationales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## Des doubles diplômes qui se sont multipliés

Cette stratégie semble porter ses fruits petit à petit. L'université a ainsi établi et développé plusieurs formations internationales diplômantes, notamment au travers de cursus dispensés à l'étranger. Paris 1 Panthéon-Sorbonne a en effet la particularité de co-proposer, avec des établissements partenaires, plusieurs diplômes conjoints, que ce soit en droit, en science politique, en gestion, en histoire ou en philosophie. Des cursus suivis par près de 1 600 étudiants inscrits à l'université et faisant leurs études à l'étranger.

Aux côtés des trois masters et du doctorat *Erasmus Mundus*, les doubles diplômes proposés avec des universités partenaires se sont également multipliés ces dernières années. En attestent les cursus récemment lan-

cés avec l'université Galatasaray, en Turquie, l'université du Caire, en Egypte... « *Notre objectif est de faire évoluer nos doubles diplômes vers des diplômes conjoints, conduisant à la délivrance d'un seul parchemin portant la signature des établissements partenaires. Par ailleurs, il y a une vraie volonté de travailler avec des universités éloignées désormais* », souligne Jean-Marc Bonnisseau. Car Paris 1 s'est constituée un important réseau, avec des établissements prestigieux tels que Columbia et New York University aux États-Unis, Hitotsubashi au Japon, Sao Paulo au Brésil, Fudan en Chine, Lomonossov à Moscou, de manière bilatérale ou dans le cadre de programmes comme *Euro-paeum* ou *Alliance*. S'ajoutent à cela les réseaux internationaux d'écoles doctorales, de nombreux partenariats entre équipes de recherche et institutions étrangères, des chaires internationales...

## Encore améliorer la mobilité des étudiants

De plus, grâce à de nombreux échanges bilatéraux ou dans le cadre de programmes *Erasmus*, la mobilité étudiante et enseignante est en progression constante. Mais il y a encore des progrès à réaliser sur cet aspect. « *Nous avons un nombre d'étudiants sortants relativement limité, et beaucoup vont en Europe. C'est le petit point faible de l'université, mais ce*

# éon-Sorbonne



*n'est pas un phénomène nouveau. Pour y remédier, il faut travailler sur plusieurs axes : donner une information très en amont pour inciter les élèves à partir à l'étranger très rapidement et avoir davantage de soutien, car un départ à l'étranger peut s'avérer relativement coûteux pour certains étudiants... », estime Jean-Marc Bonnisseau. Avant d'ajouter : « Je suis très surpris que la mobilité internationale soit devenue un standard dans les écoles de commerce, d'ingénieurs et pas à l'université. D'autant plus que Paris 1 Panthéon-Sorbonne a une vraie dimension internationale. »*

L'université souhaite ainsi favoriser la mobilité des étudiants afin qu'une

L'université Galatasaray est l'un des 350 partenaires étrangers de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

proportion croissante d'entre eux bénéficie d'une formation ouverte sur d'autres cultures et d'autres manières de travailler, en vue d'élargir leurs compétences et d'améliorer leur employabilité à l'international. L'établissement entend également attirer davantage d'étudiants venant du monde entier, contribuant ainsi au rayonnement intellectuel et culturel de la francophonie.

## Des projets pour accroître les opportunités

En parallèle, pour proposer encore plus d'opportunités aux étudiants et aux professeurs, l'université travaille sur des projets divers et variés. « Nos

*projets en cours tournent notamment autour de l'Inde, alors que ce pays est particulièrement protectionniste en matière d'enseignement supérieur », confie Jean-Marc Bonnisseau. « Un autre grand projet est de vraiment valoriser la mobilité étudiante, dans toutes les disciplines, pour que tous les étudiants aient cette chance de partir à l'étranger. C'est une réponse à l'une de nos missions, qui concerne l'insertion professionnelle des étudiants de l'université », insiste le vice-président aux relations internationales.*

Ces projets sont assortis d'objectifs élevés. L'université souhaite en effet voir, à terme, 20% de ses étudiants de licence et de master réaliser une partie de leurs études supérieures à l'international, et que près de la moitié des doctorants suivent au moins un semestre à l'étranger. Des chiffres qui placeraient Paris 1 Panthéon-Sorbonne au rang des meilleurs établissements européens sur ce point. « Je crois aussi, en tant que grande université de sciences humaines et sociales, que nous avons un effort à faire au niveau du suivi des signatures, et la nécessité de mieux mettre en valeur nos coopérations internationales, afin d'encore monter dans les classements mondiaux ! », conclut Jean-Marc Bonnisseau.

**Julien Pompey**

## DURHAM (ÉTATS-UNIS)

**Maria Elvira Alvarez**

Étudiante en doctorat d'histoire

«Partir à l'étranger est l'une des expériences les plus enrichissantes et formatrices que l'on puisse vivre. J'ai été attirée par les États-Unis en raison du prestige et de la qualité des universités américaines. Découvrir que Paris 1 Panthéon-Sorbonne avait des programmes d'échange avec les meilleurs établissements des États-Unis, tels que Columbia ou Duke, a été une très agréable surprise, et je n'ai pas hésité une seule seconde à postuler pour un échange avec ces universités. Au final, je pense revenir en France avec plein de bons souvenirs, d'amis, de savoir-faire, ainsi qu'une nouvelle perspective sur la vie et le monde.»

## LAVAL (CANADA)

**Terence Tyr**

Étudiant en magistère finance

«Il est devenu impératif de soigner la cohérence et la qualité de son parcours universitaire, tant pour se démarquer des étudiants toujours plus nombreux à obtenir le grade de master, que pour se différencier de ceux qui ont fait le choix des grandes écoles. À ce titre, chacun devrait chercher à profiter de toutes les opportunités offertes par l'université, notamment des échanges internationaux proposés, car participer à un échange universitaire est un bon moyen de prendre confiance en soi. C'est l'occasion de constater que notre potentiel de réussite n'est pas borné aux frontières de notre université, ni même de notre pays.»

## BUENOS AIRES (ARGENTINE)

**Arthur Corbin**Étudiant en master 1  
en science politique

«Cela faisait plusieurs années que je souhaitais partir à l'étranger pour étudier. Non seulement pour connaître une autre culture, un autre système pédagogique, une autre approche de la science politique, mais aussi dans le but de voyager seul et d'être bilingue. Au final, ça se révèle être une bonne expérience pédagogique : je prends plaisir à me rendre en cours, étant donné que je les ai choisis. C'est également une expérience humaine hors-norme, avec de nombreuses rencontres amicales et professionnelles. Je conseille donc de partir, mais uniquement pour revenir !»



## FLORENCE (ITALIE)

**Ornella Paziienza**

Étudiante en double master  
en droit français et italien

«Partir permet de s'immerger au milieu d'un nouveau contexte culturel et linguistique. Ce départ m'a aussi permis de gagner en autonomie et en indépendance. Il faut en effet s'adapter à un système universitaire et adopter de nouveaux rythmes. Par ailleurs, avant de partir, j'ignorais l'existence de la bourse internationale pour les étudiants disposant de revenus en-deçà d'un certain seuil. Cette participation de la part de l'université a été un grand soutien moral et économique durant cette expérience. Mon départ à l'étranger a ainsi été une porte ouverte à un enrichissement personnel extraordinaire.»

## SÉOUL (CORÉE DU SUD)

**Laura Serero**

Étudiante en master 2  
management stratégique  
internationale (MSI)

«Quand ma candidature a été choisie pour faire partie de la promotion 2014 du MSI, et que j'ai vu que j'avais l'opportunité de partir en échange à l'étranger ou de faire un stage au second semestre, je savais que mon choix allait se tourner vers la première option. Par ailleurs, je voulais absolument partir en Asie, car je ne connaissais pas du tout la culture asiatique. Néanmoins, peu m'importait le pays. J'ai finalement choisi la Corée du Sud car j'avais lu que c'était le pays asiatique où la différence de culture était la plus supportable. Administrativement, ça a été compliqué de partir, mais cela valait vraiment le coup !»

## TAIPEI (TAIWAN)

**Laura Baumel**

Étudiante en master 1  
science politique

«En science politique, à Paris 1, le départ à l'international est facultatif, et les démarches relativement compliquées. Je ne me voyais pourtant pas ne pas tenter cette expérience. Par ailleurs, je pense que, quand on étudie des sciences humaines, il est formateur de se confronter à d'autres manières de penser. D'autant plus que j'envisage de me spécialiser dans les relations internationales. Au final, que ce soit au niveau personnel, étudiant ou professionnel, étudier à l'étranger constitue une expérience unique qui, malgré les démarches, nous est relativement accessible à tous, et c'est une vraie chance !»

# Entretien avec Philippe Boutry

Le président  
Boutry fait  
un point complet  
sur l'état  
de l'université

---

Deux ans après l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, le président de Paris 1 Panthéon-Sorbonne fait un point complet et détaillé sur l'état de l'université. Il aborde également les projets et les ambitions de l'établissement en vue de poursuivre son développement.

# « Nous visons toujours plus haut »

**D**e manière globale et générale, comment se porte l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ?

« L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se porte plutôt bien, et a surmonté deux difficultés : sur le plan budgétaire, nous avons amorcé un redressement durable ; et sur le plan immobilier, nous avançons activement sur nos deux grands projets, à savoir l'aménagement de la caserne Lourcine et le Campus Condorcet. »

**Comment s'est déroulée l'année qui est en passe de s'achever ?**

« L'année a été marquée par un certain nombre d'événements. Le plus important est certainement l'accord signé avec l'IAE de Paris. Nous n'avons, certes, pas obtenu tout ce que nous demandions, mais nous avons régularisé l'ensemble des rapports qui nous lient. Nous travaillons désormais ensemble sur la construction d'un grand pôle universitaire public de management à Paris, soutenu notamment par le ministère de l'Enseignement supérieur. Dans les réalisations importantes, il faut également mentionner la charte de l'étudiant salarié, mise en place sur la base d'une très large consultation et qui a été votée à l'unanimité par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) en mars dernier. A noter aussi la création d'un doctorat en formation continue, destiné aux futurs directeurs de musées, formés à l'Institut national du patrimoine (INP). Cela permet d'associer, dans une formation nouvelle, des col-

lègues de très haut niveau qui vont rejoindre nos écoles doctorales à compter de la prochaine rentrée. »

**Sur le plan financier, l'université est parvenue à redresser la barre sans pour autant sortir du déficit. Les efforts entrepris ont-ils porté tous les fruits souhaités et envisagés ?**

« Oui et non. Notre redressement budgétaire a été important, notre déficit étant passé de 3,3 millions d'euros en 2012 à 942 149 euros en 2013. Cela a pu se faire par l'intermédiaire de réductions de dépenses concernant la formation, qui n'ont pas été réalisées de gaieté de cœur. Il y a également eu une réduction des dépenses en matière d'investissement et de fonctionnement, ainsi qu'une hausse d'un certain nombre de recettes. Mais nous réclamons toujours de notre tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur, la compensation totale de nos loyers. Des efforts considérables mais encore insuffisants ont été faits. Des négociations sont en

« Ce plan était vraiment nécessaire. Dès l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, nous nous sommes rendus compte de l'urgence de la situation et de la nécessité de redresser la barre, après trois années consécutives de déficit. Le rééchelonnement de postes d'enseignants-chercheurs puis la réduction du coût de l'offre de formation, de l'ordre de 6 à 10 %, nous ont permis de changer de cap. Mais nous restons très attentifs au niveau des dépenses. L'orientation va désormais vers une croissance de nos recettes. Dans cette perspective, une commission sur la formation continue a notamment été mise en place pour définir les perspectives et les modalités de son développement. »

**Ce plan d'économies va-t-il se poursuivre cette année ou un autre scénario est-il envisagé ?**

« La diminution du coût de l'offre de formation doit s'inscrire dans la durée. La nouvelle nomenclature des licences et des masters, souhaitée par

*« Nous sommes assez optimistes pour demain. D'autant que l'université est le seul modèle intelligible à l'international »*

cours, et nous espérons un concours de notre tutelle pour nous aider à définitivement effacer ce déficit. »

**Le plan d'économies mis en place l'année passée avait été quelque peu critiqué. Quelle a été son efficacité ?**

le ministère à compter de 2016, doit nous mener à une vaste réflexion, mais également nous pousser à innover, car nous devons continuer d'aller de l'avant. Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'est pas une université figée ! Par ailleurs, les postes rééchelonnés sont



■■■ aujourd'hui republiés : cette étape est donc définitivement derrière nous. »

#### **D'autres mesures vont-elles être prises pour tenter de remédier définitivement à ce déficit ?**

« Nous avons fait et faisons un gros travail sur le coût réel des diplômes, notamment les diplômes d'université (DU), pour que l'ensemble des formations soit à l'équilibre. Nous ne devons plus être déficitaires en ce domaine ! De ce fait, de manière systématique, nous examinons désormais le coût du diplôme pour nous assurer de son équilibre, afin de mieux gérer l'argent public. »

#### **En parallèle, l'université doit faire face à une contrainte importante concernant l'immobilier. Comment y remédier à court et moyen terme ?**

« La question immobilière est une question difficile pour l'université,

même si l'horizon est ouvert. Paris 1 Panthéon-Sorbonne est en effet l'université parisienne la moins bien dotée sur le plan immobilier, et les surfaces dédiées à l'enseignement ne représentent qu'environ 2m<sup>2</sup> par étudiant, soit un ratio très inférieur à la moyenne nationale... À tel point que cela en devient indécemment ! Cela nous bloque, notamment au niveau des masters professionnels. Sur ce point, nous devons procéder à une rationalisation spatiale. A côté de cette réorganisation fonctionnelle, l'université va se redéployer spécialement autour de trois sites : la caserne Lourcine, l'immeuble de la rue Broca et le campus Condorcet. Nous voulons ainsi créer des espaces dédiés aux trois grandes familles disciplinaires. Si nos projets se réalisent, la rationalisation de l'organisation spatiale va nous permettre de quitter un certain nombre de sites et d'éviter de payer plusieurs loyers. Avec les économies réalisées, nous comptons procéder à l'installation et à la maintenance des nouveaux sites occupés. »

#### **Vous êtes arrivé à la présidence de l'université au printemps 2012. Près de deux ans après votre élection, à faire un point à mi-parcours, quel serait-il ?**

« Avec la nouvelle équipe de direction de l'université, nous nous étions engagés à avoir un véritable fonctionnement collégial. Il s'en dégage une très grande visibilité et lisibilité de la politique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le pari fait lors de l'élection était que la démocratie n'était pas contradictoire avec l'efficacité. Nous avons enregistré plusieurs satisfactions majeures, comme le développement de la recherche et des doubles licences, que je considère comme l'avenir de l'université. Il n'y a eu aucun licenciement d'agents non titulaires sur fonction pérenne, et une commission consultative paritaire des agents non titulaires sur fonction pérenne a été créée pour les personnels de bibliothèques et des services administratifs et techniques...

La rédaction de la charte de l'étudiant salarié a également été un travail d'une complexité majeure, et nous avons remis l'université dans la bonne trajectoire sur le plan budgétaire.

*« Nous sommes déjà la première université française de sciences humaines et sociales. Mais nous visons toujours plus haut »*

Nous sommes ainsi assez optimistes pour demain. D'autant que Paris 1 Panthéon-Sorbonne tient une place dans les classements internationaux qui est considérable : elle arrive au 13<sup>e</sup> rang mondial en histoire, au 22<sup>e</sup> en philosophie, au 27<sup>e</sup> en droit, au 43<sup>e</sup> en géographie et 44<sup>e</sup> en économie. Ce bon classement révèle, en partie, la pertinence de nos doubles licences, qui sont une spécificité de l'université et une excellente alternative universitaire aux classes préparatoires notamment. Nous attirons ainsi un public particulier d'étudiants qui souhaitent se spécialiser.

Un dernier point important concerne la Communauté d'universités et d'établissements heSam, qui compte une université, en l'occurrence Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le CNRS, et 14 grands établissements. Nous sommes en train de créer, non sans quelques difficultés, une université de recherche, c'est-à-dire un modèle universitaire centré sur la recherche, associant les chercheurs de l'université, du CNRS et des autres établissements. Je tiens néanmoins à souligner que heSam Université n'est pas une communauté fusionnelle, bien que nous soyons à même de créer une synergie assez remarquable. »

**Cette Communauté heSam Université est un projet vraiment ambitieux sur lequel l'université Paris 1**

### **Panthéon-Sorbonne semble beaucoup miser...**

«L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est membre fondateur de la communauté heSam Université. Elle adhère pleinement au projet, impulsé depuis une dizaine d'années par notre ministère, de regrouper dans des universités de type nouveau, attractives à l'échelle de l'Europe et du monde, universités, grands établissements, grands organismes de recherche et classes préparatoires. Elle respecte l'identité et la mission de chacun de ses partenaires, mais entend aussi être pleinement respectée dans son poids spécifique, son mode de gouvernance, et les missions qu'elle assume en termes de formation initiale et continue, de recherche scientifique et de professionnalisation. Réussir heSam Université, c'est créer une véritable synergie, qui constituera un avantage décisif pour tous les acteurs, établissements, personnels des administrations et des bibliothèques, enseignants chercheurs et chercheurs, pour la formation et la recherche, le développement à l'international, les systèmes d'information, les éditions, etc... Et ce, au bénéfice de ses 60 000 étudiants, dont 42 000 sont inscrits dans notre établissement. L'université est la seule structure intelligible à l'échelle du monde, d'Allemagne en Italie, d'Amérique en Afrique, en passant par la Chine : il faut créer les conditions d'une recomposition du paysage de l'enseignement supérieur public en France sous la forme d'universités de recherche de type nouveau, avec le CNRS, l'IRD (Institut de recherche pour le développement) ou l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), avec les grands établissements et les grandes écoles. heSam Université est appelée à devenir le premier pôle universitaire en France et l'un des tout premiers en Europe et dans le monde au carrefour des sciences sociales et humaines et des sciences de l'ingénieur. Son site principal, le futur Campus Condorcet,

constituera dans peu d'années au nord de Paris, avec son grand équipement documentaire, le principal foyer des sciences humaines et sociales, l'équivalent de Saclay pour les sciences dites "dures" au sud de Paris. Notre université entend pleinement contribuer à la réussite de ce projet. »



### **Quels sont les dossiers et les grands projets qui vont rythmer et animer la deuxième partie de votre mandat ?**

«La question fondamentale est la réorganisation de la formation continue, qui existe dans le cadre d'un centre de formation et des UFR. Nous

### *« En externe, notre ambition est de réussir heSam Université »*

voulons désormais la rationaliser, améliorer les liens avec les entreprises et nos partenaires, rendre l'enseignement plus performant en s'appuyant sur l'ingénierie sociale, et en faire une ressource pour l'université tout en assurant notre mission sociale.

Le second grand point concerne la restructuration des UFR de droit. Une

commission travaille actuellement pour proposer une offre de formation correspondant mieux à la structuration du droit dans les faits. Tout cela a le mérite d'aller dans le sens d'une modernisation de notre offre et d'une restructuration de la recherche. Il s'agit d'un dossier auquel nous atta-

chons beaucoup d'importance, et qui constitue une étape prioritaire pour Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans son processus de modernisation. »


### **Quelles sont les ambitions à terme de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ?**

«Nous sommes déjà la première université française de sciences humaines et sociales. Mais nous visons toujours plus haut, bien entendu. Sur le plan interne, il s'agit de moderniser davantage notre plan de formation, et nous devons tenir notre rang en matière de formation continue.

En externe, notre ambition est de réussir la Communauté heSam. Puis il va falloir s'appuyer sur nos nouveaux sites immobiliers pour continuer de nous développer. »

**Propos recueillis par Julien Pompey**





Le Parlement européen ne parvient pas à instaurer une homogénéisation des politiques de l'emploi des différents pays

→ **PAGE 16**

Politiques de l'emploi : l'Europe est très loin d'un modèle commun

→ **PAGE 20**

Hommage à Jean-Claude Colliard

→ **PAGE 24**

Publications

# RECHERCHE



## DOSSIER

Des différents modèles aux principales évolutions, en passant par les réformes entreprises, leur efficacité et les réactions face à la crise, Christine Erhel détaille et analyse les politiques de l'emploi mises en œuvre par les pays européens ces dernières années, alors que le plein emploi semble de plus en plus éloigné.

# Politiques de l'emploi : d'un modèle commun

Les politiques de l'emploi constituent un enjeu particulièrement important dans le contexte actuel, où le chômage a atteint des niveaux sans précédent depuis la Seconde Guerre Mondiale dans certains pays européens (Espagne, Grèce, Irlande...). L'analyse comparative à l'échelle de l'Union européenne ou de l'OCDE souligne toutefois l'hétérogénéité de ces poli-

ché du travail régulé sur la base de la négociation collective (qui fixe notamment des salaires minima, des normes d'évolution des salaires, et des règles de protection des emplois). Il se caractérise par un niveau de dépense supérieur à la moyenne sur longue période et par des niveaux d'indemnisation du chômage relativement généreux, notamment pour les plus faibles niveaux de salaires (et ce,

d'un marché du travail peu régulé (si ce n'est par l'existence d'un salaire minimum). Il s'agit d'un modèle d'intervention minimale sur le marché du travail, où le rôle de la politique de l'emploi se limite à l'amélioration de son fonctionnement : information, mobilité, éventuellement adéquation des formations. Ces pays ont toutefois développé, en marge de ces politiques ciblées sur les chômeurs, d'importants dispositifs de lutte contre la pauvreté visant également à inciter à l'emploi par le biais de crédits d'impôt pour les travailleurs à bas-salaires.

*« Les politiques de l'emploi ont été profondément transformées dans les dix années précédant la crise de 2007 »*

tiques entre les pays et l'existence de « modèles » d'intervention différenciés. Ceux-ci persistent en dépit de tendances communes de réformes dans le courant des vingt dernières années.

## 1. Des modèles différenciés de politiques de l'emploi

Les typologies existantes retiennent en général trois grandes catégories de pays au sein de l'OCDE, qui demeurent globalement pertinentes dans les années récentes.

**Les pays sociaux-démocrates ou « nordiques »** (Danemark, Suède...) constituent un modèle bien identifié d'intervention par les politiques de l'emploi, dans le cadre d'un mar-

même si les réformes des années 2000 ont notablement réduit cette générosité, notamment en Suède). De plus, ces pays consacrent une part importante des dépenses pour l'emploi aux mesures actives, comme en matière de formation. Ceci correspond à une tradition bien ancrée d'intervention par des mesures favorisant l'accès à l'emploi – même temporaire et subventionné –, plutôt que l'indemnisation du chômage.

**Dans les pays « libéraux »** (Royaume-Uni, États-Unis...), au contraire, l'effort de politique de l'emploi est faible. Il se concentre sur l'indemnisation du chômage (de courte durée, avec des montants limités en comparaison du salaire antérieur) et sur l'aide à la recherche d'emploi, dans le cadre

**Les pays d'Europe continentale** (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Espagne...) connaissent, eux, une situation très différente des deux précédents groupes. Une part importante du financement des politiques de l'emploi (en particulier l'indemnisation du chômage de type bismarckien) provient de cotisations sociales, et l'emploi stable (de type CDI) y est traditionnellement protégé. Et ce, même si de nombreuses formes flexibles d'emplois – emplois temporaires, à temps partiel... – ont été développées depuis les années 80. Ces pays développent des dispositifs de politique de l'emploi variés, mais se distinguent par leur recours massif aux préretraites dans les années 80 et, plus récemment, par des mesures centrées sur la baisse des cotisations sociales, afin de réduire le coût du travail.





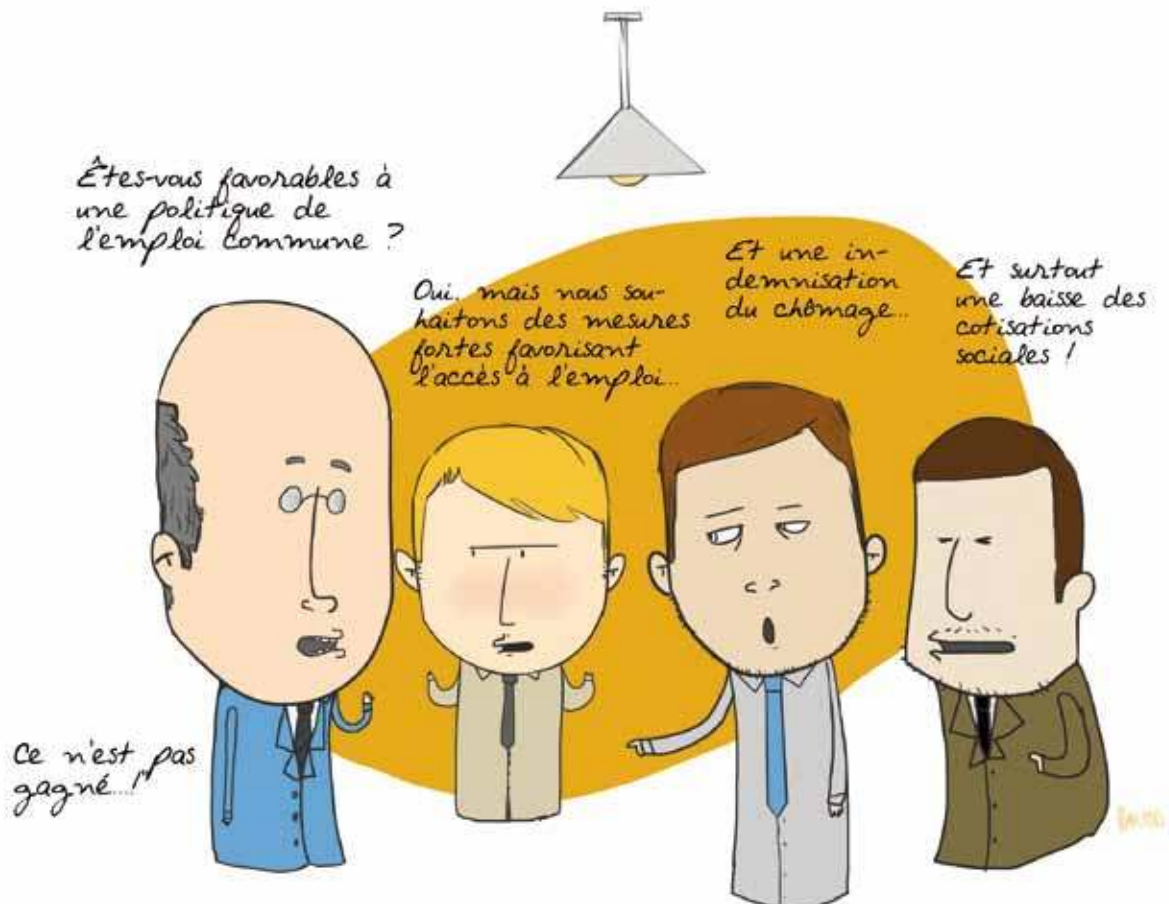
# l'Europe est très loin

## 2. Des politiques en réforme permanente depuis les années 90

Les politiques de l'emploi ont connu des réformes importantes dans tous les pays dans les années 1990 et 2000. Celles-ci se sont appuyées

sur les recommandations tirées de modèles économiques de «chômage d'équilibre», diffusés par les travaux académiques, mais également par les organisations internationales (OCDE, FMI...).

Suivant ces travaux, le niveau de chômage de long terme de l'économie est influencé par les institutions du marché du travail et les dispositifs de politique de l'emploi. Dans ces modèles, la réduction du chômage passe





- par des réformes structurelles, visant à accroître la flexibilité dans les ajustements des salaires et de l'emploi, et non par des mesures contra-cycliques : politiques monétaire, budgétaire, soutien aux revenus des chômeurs...

### La tendance à l'« activation »

Premier type de réforme entreprise : l'assurance chômage a été réformée afin d'accroître les incitations au retour à l'emploi rapide pour les chômeurs. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la générosité (mesurée par le niveau des prestations perçues relativement aux revenus antérieurs) et la durée de l'indemnisation ont diminué. Un exemple spectaculaire de ce type de réforme est le cas de l'Allemagne avec les réformes «Hartz», conduites en 2004-2005. Celles-ci ont entraîné une réduction drastique de la durée d'indemnisation à 12 mois, les chômeurs étant ensuite couverts par un dispositif d'«assistance», dont le niveau dépend de la situation familiale, et non plus des revenus antérieurs. Plus récemment, en 2010, le Danemark a décidé une réduction de la période d'assurance chômage de quatre à deux ans.

Par ailleurs, les obligations assignées aux chômeurs en contrepartie de la perception d'allocations ont été

est obligatoire après un an de chômage. Ces réformes visant à accentuer la pression sur les chômeurs sont généralement qualifiées d'«activation». Plus largement, la logique d'incitation à l'emploi, y compris à temps partiel et salaire faible, s'est diffusée au-delà des pays libéraux, via des dispositifs de soutien à l'offre de travail : crédits d'impôt, prestations différentielles de type RSA activité en France...

### La réorganisation des services d'aide aux chômeurs

Deuxièmement, des réformes institutionnelles des services d'aide aux chômeurs ont été conduites dans tous les pays. Les gouvernements ont ainsi favorisé la privatisation partielle de ces services (en France, une partie de l'aide aux chômeurs est sous-traitée à des opérateurs privés depuis 2005), supposée accroître leur efficacité globale. En pratique, le recours à des sous-traitants permet également de réduire la taille du service public de l'emploi et son poids direct sur les finances publiques, même si les coûts par chômeur des agences privées sont en général supérieurs.

Par ailleurs, la logique dite de «guichet unique» a consisté à regrouper les services d'indemnisation et d'aide au retour à l'emploi (comme, par

# 26

milliards d'euros ont été dépensés par la France pour l'ensemble des politiques générales de baisses de charges en 2012

fiées. Outre la fermeture des dispositifs de préretraites hérités des années 1980, les politiques d'emplois aidés dans le secteur public ou non-marchand (traditionnelles en Suède, mais aussi en France ou en Allemagne) ont connu des réductions de budgets importantes, du fait de résultats d'évaluation tendant à montrer une efficacité moindre en matière de retour à l'emploi à court terme. Toutefois, ils ont souvent été réactivés avec la crise de 2007 : avant même les emplois d'avenir, les entrées en emplois aidés avaient été fortement augmentées depuis 2010 en France dans ces secteurs d'activité.

En parallèle, les logiques de réduction du coût du travail au bénéfice du secteur privé se sont fortement développées. C'est particulièrement vrai en France, dans le cadre de dispositifs ciblés visant à faciliter le retour à l'emploi de catégories en difficulté (CUI-CIE), et surtout des exonérations générales de cotisations sociales, qui représentent actuellement le premier poste de dépenses des politiques de l'emploi françaises hors indemnisation du chômage (26 milliards d'Euros en 2012 pour l'ensemble des politiques générales de baisses de charges). En Allemagne, les lois «Hartz» ont favorisé le développement d'emplois à temps partiel et faibles salaires (Mini et Midi Jobs), totalement ou partiellement exonérés de cotisations sociales.

Au total, les politiques de l'emploi ont été profondément transformées dans les dix années précédant la crise de 2007 avec, en général, une réduction des budgets qui leur sont consacrés (facilitée par une baisse du chômage dans les années 2000) et une réactivité plus faible en cas de dégradation de la situation du marché du travail.

## « En France, les politiques de l'emploi ont suivi des tendances contradictoires pendant la crise de 2008 »

renforcées, avec des contrôles de la recherche d'emploi assortis de sanctions, l'obligation d'accepter une «offre d'emploi raisonnable», ou de participer à des dispositifs de formation ou d'emploi subventionné après une certaine période de chômage. Cette logique est particulièrement forte au Royaume-Uni, mais également au Danemark, où la participation à ce type de mesures dites «actives»

exemple, en France, la création de Pôle Emploi en 2008), afin de simplifier les démarches des chômeurs et d'affecter – en principe – plus de moyens à l'aide à la recherche d'emploi.

### Des changements de priorités

Troisièmement, les priorités en matière de dispositifs de politiques de l'emploi ont été profondément modi-

### 3. Les réactions face à la crise : une diversité persistante

En dépit de ces tendances communes, les différences entre pays demeurent



importantes, et apparaissent fortes dans le cadre des réactions face à la crise de 2008. Si l'indemnisation du chômage et les mesures actives jouent un rôle important dans l'amortissement du choc dans les pays nordiques, le soutien à la flexibilité interne (réduction de la durée du travail, modération salariale) a constitué un levier important dans certains pays continentaux, au premier rang desquels l'Allemagne. Ces ajustements internes, favorisés par le dispositif de chômage partiel (qui vient compléter le revenu des salariés dont les heures de travail sont réduites), ont permis à de nombreuses entreprises de maintenir l'emploi pendant la phase de récession.

En France, les politiques de l'em-

péenne tend à renforcer cette logique d'affichage : à la fin des années 2000, le « modèle danois » de flexibilité-sécurité (« flexicurité ») a ainsi été diffusé aux institutions européennes. Il a été érigé en référence pour les orientations communes des politiques de l'emploi en Europe, alors même que le contexte danois est marqué par des spécificités fortes : important tissu de PME, population active très qualifiée... Les travaux empiriques existants soulignent les limites de ce type d'exercice : ainsi, en 2006, avant le début de la crise, le Royaume-Uni côtoie le Danemark, l'Autriche et les Pays-Bas au sein des pays à faible chômage, avec des institutions du marché du travail et des politiques de l'emploi fortement différenciées. De-

### « L'analyse comparative des politiques de l'emploi invite donc à la prudence dans l'usage des exemples étrangers »

ploi ont suivi des tendances contradictoires, affichant un objectif de flexibilité interne par la réforme du dispositif de chômage partiel, alors que les exonérations sur les heures supplémentaires mises en place en 2007 incitaient entreprises et salariés à augmenter la durée du travail... Le recours aux contrats aidés comme outil de lutte contre le chômage conjoncturel s'est, lui, affirmé tardivement, à partir de 2011.

Dans les pays du Sud, les plans d'ajustement face à la crise de la dette ont réduit les budgets disponibles pour les politiques de l'emploi, et affirmé un objectif de dérégulation du marché du travail afin d'accroître la compétitivité de l'économie.

Face à cette diversité, il est tentant de rechercher un « modèle » en reliant une politique de l'emploi nationale à des performances sur le marché du travail. La communication politique des pays au sein de l'Union Euro-

puis 2007, la situation de l'Allemagne (baisse du chômage) est certes singulière, mais elle s'est accompagnée d'une hausse spectaculaire des emplois à bas-salaires et faible durée du travail, qui motive des réorientations (encore marginales) des politiques de l'emploi allemandes (régulation des Mini Jobs et introduction d'un salaire minimum).

L'analyse comparative des politiques de l'emploi invite donc à la prudence dans l'usage des exemples étrangers comme « modèles » transférables. Face à l'hétérogénéité des politiques nationales au sein de l'Union Européenne et aux tentations de la concurrence par le coût du travail, elle pose également la question de la coordination européenne dans ce domaine, alors que les ambitions des sommets du Luxembourg (1997) et de Lisbonne (2000) pour le plein emploi en Europe semblent lointaines.

Christine Erhel

#### Pour en savoir plus :

Askenazy P., Erhel C. (2012), « *The French labour market and the (not so) great recession* », *CES.Ifo DICE Report*, juin 2012, 2/2012, pp 7-13.

Erhel C. (2009), *Les politiques de l'emploi*, PUF, coll. QSJ, nouvelle édition prévue en septembre 2014.

Erhel C., Levionnois C. (2013), « *Les politiques de l'emploi et la " Grande récession " du XXI<sup>e</sup> siècle* », In Spieser Catherine, (Dir.), *L'emploi en temps de crise Trajectoires individuelles, négociations collectives et action publique*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons coll. Liaisons sociales, p. 223-242

#### L'AUTEURE



Christine Erhel, est maître de conférences de sciences économiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse au Centre d'Économie de la Sorbonne. Elle est actuellement détachée au Centre d'Études de l'Emploi, où elle dirige une unité de recherche sur les politiques publiques et l'emploi (POPEM). Elle poursuit des travaux de recherche sur les politiques de l'emploi, notamment sur leur coordination à l'échelon européen, sur la qualité de l'emploi, sa mesure, et sur les modes d'ajustement de l'emploi depuis la crise de 2008. Elle est l'auteure du livre *Les politiques de l'emploi* (PUF, coll. QSJ, 2008 ; deuxième édition à paraître en 2014), et co-auteure de *50 Débats sur le travail* (Bréal, 2008).

## HOMMAGE

Le Professeur Jean-Claude Colliard, ancien président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est décédé en mars dernier, à l'âge de 68 ans. Pour rendre hommage à ce grand personnage, *Panthéon Sorbonne magazine* a décidé de publier dans son intégralité l'hommage rendu lors de ses obsèques par Guillaume Sacriste.

# Hommage à Jean-Claude Colliard

## Cher Directeur,

C'est comme ça que j'avais pris l'habitude de vous appeler parce que six années de thèse forment les habitudes, parce qu'aussi bien que vous m'y incitez, je n'osais vous appeler Jean-Claude et que j'aimais croire que cela vous faisait plaisir que notre relation emprunte ses formes au monde universitaire auquel vous étiez tant attaché. Nous partagions tous les deux une certaine timidité : vous m'en faisiez le reproche de temps à autre, comme vous saviez le faire, avec gentillesse et tact.

Mais tout au long de ces années, votre bienveillance m'a donné confiance et courage. Vous étiez humble et placide. Votre sérénité vous donnait votre force. Elle impressionnait vos interlocuteurs. Je m'en suis nourri. Vous étiez de ces gens rares qui rendent les autres meilleurs.

Mais attention ! Qu'un impudent agisse de manière déplacée dans une réunion et, au détour d'une phrase anodine, sans esclandre et sans affrontement, vous étiez capable de le remettre à sa place !

Vous ne laissiez rien passer sur mon travail non plus. Alors que vous siégiez au Conseil constitutionnel, vous preniez le temps de lire mes pages laborieuses avec une rare attention. Qu'une incohérence logique se cache dans un raisonnement, qu'à 300 pages

d'écart une contradiction affleure, que d'autres lecteurs n'avaient pas remarquée et j'entendais : « *oui, dites-moi Guillaume, c'est très bien, il y a juste une petite chose, il faudra me modifier ça* ». Et si, par paresse, je faisais la sourde oreille, deux mois plus tard, vous me rappeliez précisément l'erreur qui heurtait votre logique implacable et vous me faisiez sur le même ton bienveillant la même remontrance avec une infinie patience.

Car vous étiez la délicatesse et la courtoisie même. Rien ne vous importait plus que d'être disponible aux autres. Vous en aviez fait un art de vivre. Je crois que personne n'a jamais vraiment compris comment vous pouviez être tous les jours dans votre bureau de directeur du département de science politique, ouvert aux petites doléances des uns et des autres, et assurer avec la même assiduité vos fonctions au Conseil constitutionnel. Votre moto y était peut-être pour quelque chose...

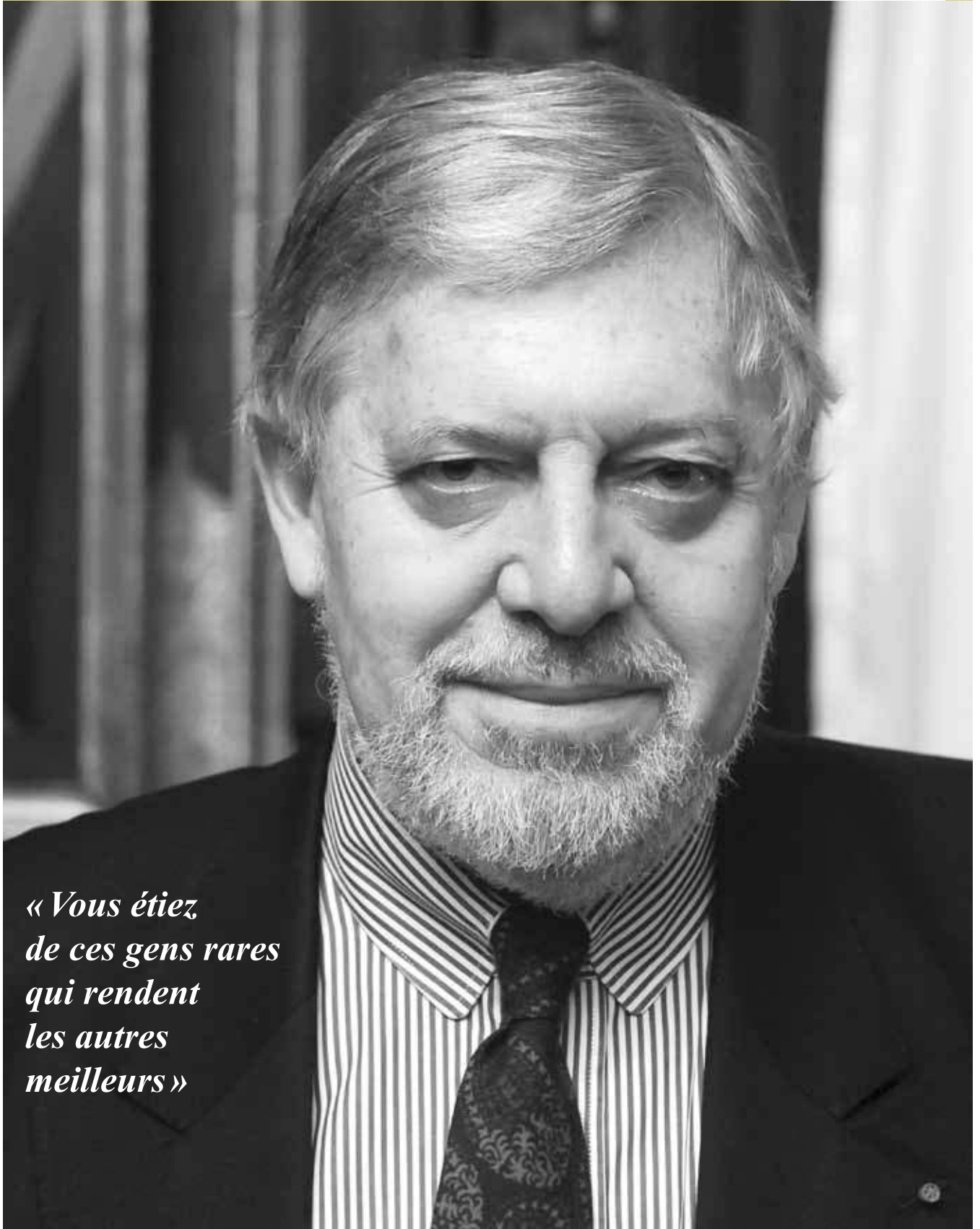
Et puis, si vous étiez toujours disponible, il est vrai que vos horaires étaient un peu décalés. Nous savions tous que l'on pouvait appeler chez vous à minuit sans vous déranger mais qu'il convenait d'éviter de le faire à 8 heures le matin. Vous teniez cette habitude, je crois, de l'époque où vous rédigez votre thèse. Vous l'aviez écrite exclusivement de nuit et vous me racontiez comment le plus délicieux moment pour vous était

d'aller prendre à 6 heures du matin, rue Mouffetard, un café et un croissant chaud, que vous dégustiez dans l'aurore parisienne, après une nuit de dur labeur.

Homme d'institution, vous n'avez jamais fétichisé celle-ci. Pas même l'université que vous chérissiez tant. Vous n'aimiez pas les conformismes. De là venait votre distance ironique. La politique avait été pour vous un antidote. Alors que je manifestais quelques velléités, vous m'aviez encouragé en me confiant qu'elle était un des seuls domaines de nos sociétés où l'aventure était encore de mise. Quant au pouvoir, il vous laissait indifférent. Vous m'avez dit un jour, alors que vous hésitez à vous présenter à la Présidence de l'université : « *Vous savez Guillaume, j'ai vraiment de la chance dans la vie. Je suis de bonne constitution. Vous me posez quelque part et je m'y trouve heureux. Si c'est à la présidence, ce sera bien. Si c'est à la culture de mes tomates à la Ciotat, ce sera bien aussi* ».

Il en était ainsi, vous avez eu de la chance. La chance de savoir être heureux. Une chance que vous avez su cultiver. Une chance que vous avez partagée toute votre vie avec Sylvie, Marine et Jean-Edouard, tous vos amis ici réunis, et dont vous m'avez fait profiter également. Je vous en suis reconnaissant pour toujours.

Guillaume Sacriste



*« Vous étiez  
de ces gens rares  
qui rendent  
les autres  
meilleurs »*

## HOMMAGE

Au travers de «*L'État, le droit, le politique, Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Colliard*», études coordonnées par Jean-Philippe Derosier et Guillaume Sacriste, publiées aux éditions Dalloz, les amis et collègues de l'ancien président de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont décidé de lui témoigner leur affection. Extrait de l'avant-propos, signé Françoise Dreyfus et Danièle Lochak.

# De touchants «*Mélanges*» passionnant et passionné

À Jean-Claude Colliard, «tintinologue» émérite, on aurait aimé pouvoir dédier un album en images et en bulles qui se serait intitulé, au choix : «*Jean-Claude et les mystères de l'Élysée*», «*Jean-Claude et le Trésor du Palais Bourbon*», «*Jean-Claude dans le secret des iso-loirs*», «*Jean-Claude et le temple de la rue Soufflot*»... Faute de posséder des talents suffisants, ses étudiants, ses collègues, ses amis se sont résolus à lui offrir ces *Mélanges* de facture plus classique à travers lesquels se lisent les étapes d'une carrière riche et variée.

Petit-fils et fils de professeurs de droit, Jean-Claude partait dans la vie – du moins dans la vie professionnelle – avec une hérédité chargée. Il a décidé d'assumer l'héritage et de prolonger la tradition familiale. Il l'a fait avec brio : études à la Faculté de droit de Paris doublées d'un bref passage par Sciences Po', comme il était d'usage à l'époque pour acquérir une sorte de «supplément d'âme», – c'est là aussi qu'il rencontrera Sylvie, qui sera sa compagne et son plus fidèle soutien dans toutes ses fonctions à venir, elle-même petite-nièce d'Adhémar Esmein... doctorat en droit public obtenu en 1972 avec une thèse consacrée aux Régimes parlementaires contemporains, sous la direction de Maurice Duverger, agrégation de droit public et science politique passée et réussie dans la foulée. Il quitte alors l'université Paris 1 où il était assistant depuis

octobre 1968 pour celle de Nantes. [...]

## «*Une passion pour l'enseignement*»

Quand il revient à l'université, cette fois à Paris 1, en 1992, c'est pour ne plus la quitter et s'y investir à fond. Il y a les cours : sa passion pour l'enseignement se manifeste aussi bien lorsqu'il s'agit d'enseigner le droit constitutionnel dans les amphis bondés de première année que «le gouvernement comparé» ou «l'ingénierie électorale» en maîtrise — il faut dire désormais, en langage universitaire correct, en première année de master. Il y a aussi les fonctions administratives puisqu'il assurera, entre 1995 et 2000, la direction du département de science politique où ses talents de négociateur acquis en d'autres lieux lui seront souvent bien utiles. Même pendant la période de son mandat au Conseil constitutionnel, entre 1998 et 2007, il ne manque jamais un cours, continue à diriger des thèses et à assumer ses tâches de directeur de département.

Le point d'orgue de cette carrière universitaire est l'élection à la présidence de l'université Paris 1 en 2009. Il ne faut voir là ni désir d'honneur – il en avait eu suffisamment dans sa carrière – ni appétit de pouvoir ; plutôt une forme d'hommage posthume à la mémoire de son père, Claude-Albert Colliard, qui, bien qu'ayant été l'un des fondateurs de cette université, ne

l'avait jamais présidée. Sans doute aussi le défi que représente la défense des intérêts universitaires dans une période difficile en raison de la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur n'est-il pas pour lui déplaire. Qu'on lui ait confié, en 2012, la présidence du PRES he-Sam (Hautes Études, Sorbonne, Arts et Métiers) qu'il a contribué à créer, est une marque de la confiance que lui ont accordée ses partenaires des autres établissements.

## «*Un spécialiste incontesté des institutions politiques*»

Mais cette description d'un itinéraire universitaire même aussi accompli ne rend compte que de façon très imparfaite et incomplète de la carrière de Jean-Claude, à la fois universitaire et acteur engagé en politique. Cet intérêt pour la politique, dont on trouve déjà la trace dans le choix de son sujet de mémoire pour le DES de science politique – Les républicains indépendants – ne restera pas purement académique. Jean-Claude adhère à la Convention des institutions républicaines puis au parti socialiste dans lequel se fonde la Convention lors du congrès d'Épinay, en juin 1971. Il devient un proche collaborateur de François Mitterrand, alors premier secrétaire du parti socialiste, auprès duquel il joue un peu le rôle d'un «directeur de cabinet» pendant toutes les années qui précèdent l'élection présidentielle de 1981. C'est donc presque naturel-

# pour un homme

lement qu'il devient directeur adjoint puis directeur du cabinet de Mitterrand à l'Élysée, fonction qu'il occupera pendant tout le premier septennat. En 1988 il se présente sans espoir excessif aux élections législatives à La Ciotat, son lieu d'ancrage familial. Il est battu mais y sera élu conseiller municipal en 1995 – mandat qu'il abandonnera à regret lors de sa nomination au Conseil constitutionnel, pour cause d'incompatibilité. Après avoir pensé revenir à l'université au moment où se terminent ses fonctions à l'Élysée en 1988, il accepte finalement le poste de directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qu'il occupera jusqu'en 1992. En dépit de cette activité intense et variée, il continue à apporter sa pierre à l'analyse des institutions politiques et des questions électorales dont il est le spécialiste incontesté. Il est ainsi amené, en 1992 et 1993, à siéger dans la Commission Vedel de réflexion sur la réforme du mode de scrutin et dans le Comité consultatif pour la révision de la Constitution, également présidé par Georges Vedel puis, à partir de 2006, à la « Commission pour la démocratie par le droit », dite commission de Venise, du Conseil de l'Europe. Cette expertise reconnue internationalement le conduit aussi à répondre à de nombreuses invitations à travers le monde. Il met à profit ces voyages pour satisfaire une autre de ses passions : la visite des sites archéologiques. Et puis, ce bon vivant aime aussi découvrir,

aux quatre coins de la planète, les restaurants intéressants et les recommander ensuite à ses amis.

## «À la fois universitaire et homme de terrain»

Parmi les contributeurs qui ont participé à cet hommage figurent à la fois ceux et celles qui l'ont connu sur les bancs de la fac de droit de Paris au début des années 1960, ses collègues et ses anciens thésards, ceux et celles qui l'ont côtoyé et apprécié à l'Élysée, à l'Assemblée nationale ou au Conseil constitutionnel – l'énumération est bien entendu incomplète.

Parce que Jean-Claude s'est toujours voulu à la fois universitaire et homme de terrain, ces Mélanges ont été construits autour de deux grands fils conducteurs qui visent à rendre compte de ces deux aspects de sa personnalité et de sa carrière : «Penser» et «Éprouver». Dans chacune de ces deux parties, on retrouve la référence à ses sujets de prédilection : le droit, les institutions, les élections, le politique – qu'il a contribué à «penser», mais aussi à «éprouver».

On espère ainsi ne pas... «éprouver» sa modestie. Les qualités de Jean-Claude sont innombrables, mais il en est une que les signataires de ces lignes placeraient volontiers au-dessus de toutes les autres : c'est le fait de ne s'être jamais laissé griser par le pouvoir. Quelle que soit l'importance des postes qu'il a occupés, des responsabilités qu'il a exercées, il a toujours

conservé la même distance critique, le même regard décalé, amusé et parfois ironique sur l'univers dans lequel il évoluait et sur son propre rôle – en un mot cette simplicité qui fait si cruellement défaut à la plupart de ceux qui ont un jour côtoyé les hautes sphères du pouvoir.

Françoise Dreyfus et Danièle Lochak

### JEAN-CLAUDE COLLIARD EN 12 GRANDES DATES

1946	Naissance à Paris
1972	Agrégé de droit public et de Science politique
1973-1985	Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes, Doyen de la Faculté (1980-1981)
1981-1988	Directeur de cabinet du Président de la République
1985	Nommé professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
1988-1992	Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée Nationale
1992-1993	Membre de la Commission Vedel sur la réforme du mode de scrutin
1992-1993	Membre du Comité consultatif pour la révision de la Constitution
1995-2000	Directeur du Département de science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
1998-2007	Membre du Conseil constitutionnel
2009-2012	Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
2012-2014	Président du PRES heSam

# PUBLICATIONS



## Les débuts de l'histoire Civilisations et cultures du Proche-Orient ancien

Sous la direction de Pierre Bordreuil, Françoise Briquel-Chatonnet et Cécile Michel  
Éditions Khéops, 2014

Les plus anciens signes d'écriture datent d'il y a plus de cinq mille ans et ont été découverts à Uruk, dans le sud de l'Irak. Cette étape marque l'entrée dans l'Histoire. Grâce à ce nouveau moyen de communication, apparu à la même époque que les grandes cités-États de Mésopotamie, les hommes ont pu se projeter dans le temps comme dans l'espace, enregistrer leurs biens, faire des contrats, ou encore graver des codes de lois. Au fil des siècles, des scribes ont pu aussi consigner les hauts faits de leurs souverains, transmettre les savoirs et les mythes qu'ils tenaient des générations

précédentes. En trois millénaires ont ainsi été élaborés, du Levant à l'Iran, des techniques, des institutions, des modes de pensée dont nous avons largement hérité. Des premiers alphabets aux premières bibliothèques, de la comptabilité aux mathématiques en passant par la médecine, des premières cosmogonies au monothéisme, cette histoire du Proche-Orient ancien montre comment des populations d'origine différente ont pensé le monde et réalisé d'innombrables objets, monuments et œuvres d'art qui ont traversé les siècles.



## Sagesses pour un monde disloqué

Jean Salem  
Éditions Delga, 2014

Des études ayant trait au matérialisme, à l'hédonisme épicurien, aux romans libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle ; des recherches liées à l'actualité, sur le « bonheur de la lutte », sur la démocratie ; quelques textes, enfin, qui concluent l'ouvrage, qui concernent la Révolution russe, l'œuvre de Lénine, la guerre idéologique menée contre le « socialisme réel » au tournant des années 1980, l'organisation d'un séminaire « Marx au XXI<sup>e</sup> Siècle » à la Sorbonne.

Matérialisme philosophique, socialismes, marxisme...

Jean Salem propose ici une sorte d'arrêt sur image, un retour sur son itinéraire intellectuel et académique des dernières années.

Autant d'éléments indispensables à la réflexion, à la résistance, à l'action, dans un monde qui paraît si plein de tensions, de violences, de déséquilibres. Et d'espoirs aussi.



## Droit des organisations internationales

### Traité des organisations internationales

Sous la direction de Evelyne Lagrange et Jean-Marc Sorel  
Lextenso éditions, 2014

Cet ouvrage offre une analyse actualisée du droit des organisations internationales. Il dresse en cinq parties un tableau, illustré par des exemples, des problématiques que soulève le phénomène polymorphe d'institutionnalisation de la société internationale. La première partie est ainsi consacrée au phénomène des « organisations internationales », sous l'angle de l'institutionnalisation des relations et de la difficulté à cerner une catégorie unifiée. La deuxième rend compte de la création et des mutations des organisations internationales.

In fine, le lecteur appréciera la pertinence des propositions globalisantes formulées par la doctrine contemporaine, destinées à expliquer l'évolution des organisations internationales.



# PUBLICATIONS



## Le Street art au tournant Reconnaitances d'un genre

Christophe Genin  
Éditions Les impressions nouvelles, 2014

Le *street art* se trouve dans un tournant, entre illégalité et patrimonialisation, entre contestation locale et consommation de masse. Graffiti, *street art*, art urbain, peu importe le nom, car par sa dimension planétaire, il est indéniablement l'art de notre temps. Que représentent ces œuvres ? Une protestation contre l'ordre établi ou un désir de reconnaissance et d'intégration ? Une caricature de notre monde, son hyperbole ? La métaphore de nos croisements et de nos métissages culturels ? Peut-on dégager une lisibilité d'ensemble dans des phénomènes si divers, voire disparates ?

Le *street art* au tournant se veut un essai sur ce nouveau mode d'expression, sérieux dans son étude et ses références, mais accessible à un large public. Dans cet ouvrage richement illustré, Christophe Genin envisage

le *street art* comme un phénomène culturel planétaire, traversé de courants multiples, quelquefois contradictoires. Il examine sa généalogie et ses évolutions actuelles les plus précipitées. Il aborde ses conditions d'existence, entre la résistance des autorités politiques au « vandalisme », et la reconnaissance de diverses instances, comme le marché de l'art ou les sciences humaines. Il dresse un panorama des champs investis par le *street art* : le graphisme, le cinéma, la performance, les jeux urbains, les représentations culturelles, la politique et le tourisme. Le *street art* au tournant s'appuie donc sur des observations d'œuvres, de comportements, de statuts, sur des rencontres avec de nombreux artistes de diverses générations comme Miss.Tic, Rero ou Levalet. Un livre pour comprendre et aimer.



INTERVIEW

Christophe Genin analyse et décrypte le phénomène du *street art*

Lisez les bonnes feuilles de cet ouvrage pages 24 et 25 du magazine

## « Le street art est devenu un phénomène planétaire »

Trois questions à Christophe Genin,  
auteur du livre *Le Street art au tournant – Reconnaitances d'un genre*

**Pourquoi avoir choisi cette thématique du *street art* ?**

**Christophe Genin :** « Je travaille sur le graffiti depuis pas mal de temps, car j'ai commencé à m'intéresser à ce sujet en 1985. À cette époque, il m'intriguait déjà et j'ai voulu en donner la vision la plus globale possible. De plus, dans le cadre de mon enseignement, j'ai l'habitude de travailler sur des objets atypiques comme le kitsch et sur des théma-

tiques qui apparaissent comme révélatrices de dissensus, plutôt que sur ce qui fait consensus. Cela offre de nouvelles perspectives aux étudiants, de nouvelles approches permettant de traiter de nouveaux sujets qu'ils pensaient – à tort – être interdits et bannis de l'université française... »

**En quoi le *street art* est-il à un tournant ?**

« Je distingue plusieurs généalogies du *street art*, en étant pluraliste et en remontant dans le temps. Il est à un tournant, à mon sens, car il est devenu un phé-

nomène planétaire lié à la mondialisation, qui expose des contradictions entre ce qui est devenu presque un cliché de masse et un travail de rue interventionniste, voire parfois quasiment anarchiste. Nous avons l'expression aussi bien d'un capitalisme triomphant qu'un individualisme croissant. Nous sommes bien dans une espèce de moment où nous avons l'écart politique et économique le plus grand au sein d'une pratique comme expression artistique. »

**Désormais reconnu, quel va être, selon vous, l'avenir du *street art* ?**

« Je crois que l'avenir du *street art* est, en partie, déjà tracé. Il y a une tendance de l'intégration du *street art* dans l'art contemporain, en parallèle à une tendance du radicalisme interventionniste. Entre les deux, l'avenir, me semble-t-il, est d'être intégré dans les industries culturelles du décor. Ce genre devient un gimmick visuel de plus en plus inscrit dans notre quotidien, et de moins en moins repéré comme du *street art*. »

Propos recueillis par Julien Pompey

# PUBLICATIONS

## Bonnes feuilles

## Extraits : **Le Street art au tournant** **Reconnaisances d'un genre**, par **Christophe Genin**



**B**ombages, grattages, collages, affichages, découpages, éclairages, coulures, gravures, ratures, bifures, déchirures : des millions de marques en tout genre envahissent notre univers visuel et nous étourdissent. Elles courent

sur tous les supports, sur les palissades des chantiers, sur les murs et les trottoirs des villes, sur les vitres du métro et du bus, sur des rideaux de fer et les vitrines des boutiques, sur les quais et les trains, sur des camionnettes de livraison, sur des péniches et même des avions.

Phénomène urbain ? Pas seulement : elles se propagent partout, sur les parois d'un transformateur de campagne, sur une pêcherie du littoral, sur le rocher d'une source, sur l'arbre d'une forêt, sur un portique de voie express, sur des piles de pont. Elles suivent toutes les voies de circulation, les rues, les routes, les autoroutes, les rails, les fleuves. Elles sont sur des supports fixes ou mobiles. Elles constituent des itinéraires qui sont des traces répétées d'appropriation d'un espace, ou une galerie à ciel ouvert pour amateurs perspicaces. Elles ignorent les sens interdits et les espaces protégés, s'imposant aussi dans les cimetières et les catacombes. Elles débordent de partout, dissolvant les cadres et les encadrements en tout genre.

Phénomène clandestin ? Nullement : elles se disséminent des toilettes putrides aux salons cossus, des squats délabrés aux musées en vogue, des friches industrielles aux défilés de mode, des bidonvilles aux universités éclairées, des impasses les plus négligées aux palais les plus dorés. Phénomène marginal ? Plus maintenant : les Noirs, les Blancs, les Jaunes, les Métis, les jeunes et les vieux, les pauvres et les riches, les hommes et les femmes, les hétérosexuels et les homosexuels, tous s'y mettent, et en vivent même bien parfois.

Phénomène social ou politique ? Pas seulement, c'est un enjeu total qui englobe l'estime de soi et le goût des autres, l'espace public et le monde intime, le geste gratuit et le commerce mondial des images, l'alternative révolutionnaire et les simulacres de révolte, la pauvreté et la mondanité, l'illettrisme et l'université, les filles de rue et les fils-à-papa.

Phénomène local ? En rien : du Vaucluse à New York, de

←  
Pages  
22 et 23

→  
Pages  
27 et 28

Londres à Sao Paulo, de Lausanne à Soweto, de Tokyo à Göteborg, ces marques forment une culture hybride, métisse, créole, une expression planétaire teintée d'accents singuliers.

[...]

Avant toute étude de ces marques se posent donc deux questions préalables.

- Quel nom donner à tous ces marquages ? Graffiti, art urbain, *street art* ? Le mot est-il indifférent ou désigne-t-il quelque chose de précis ?

- Quel statut leur reconnaître ? À quel titre peuvent-ils faire art ?

Nous disons « faire art » et non « être de l'art ». « Être de l'art » suppose une définition de ce qui est art, donc des critères permettant de distinguer ce qui en est de ce qui n'en est pas. Cela requiert d'exposer une possible essence de l'art. Un tel point de vue essentialiste est-il encore tenable aujourd'hui ? Traditionnellement l'art était le vecteur des mythes fondateurs du monde, de l'humanité, de la collectivité. Il consistait par là même à célébrer les dieux, à glorifier les hommes de pouvoir ou à requalifier l'existence humaine. Pour un art noble tout au moins, car dès les Egyptiens un art profane cohabitait avec un art sacré. Ce que nous retenons sous le vocable d'« art », ou de « grand art », est un choix d'œuvres parmi des productions de qualités et de finalités diverses. Ce choix était souvent le fait des autorités religieuses, politiques ou militaires qui veillaient à déclarer art ce qui célébrait leurs propres fonctions et conditions sociales.

Cette fonction de propagation du fondement et de l'autorité se double d'une appréciation sur le vecteur même de cette diffusion, susceptible de valoir pour lui-même. Car l'art (*ars*) dit la capacité d'articuler harmonieusement des éléments initialement disjoints. Que cet ajustage ait pour fin de satisfaire les besoins vitaux (protection, nutrition, reproduction) ou de répondre aux aspirations de l'âme, qu'il inspire le respect de l'ouvrage bien fait ou de la belle apparence, qu'il célèbre noblement l'ordonnement du monde ajusté par les dieux, l'ordre social arrangé par le chef, ou qu'il distraie le peuple, qu'il instruisse ou divertisse, qu'il soit artisanal ou artistique,

# PUBLICATIONS

## Bonnes feuilles

«Le street art me semble être l'image de notre monde globalisé : un mélémélo de courants et de contre-courants simultanés»

somme toute ces dichotomies restent des spécifications d'un même savoir-faire, celui des conjugaisons harmonieuses et harmoniques.

La question de savoir si telle chose est de l'art, ou n'en est pas, est un souci qui anime les débats scolaires ou mondains, mais n'a plus grand sens. En effet, les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont suffisamment montré que le concept d'art était devenu d'une compréhension très floue, voire contradictoire, avec la perte de toutes ses délimitations, et d'une extension quasi infinie, tout objet pouvant prétendre à être qualifié d'art à un titre ou à un autre. L'extension indéfinie étant d'ailleurs le corrélat d'une compréhension également indéfinie. La question n'est donc pas de savoir si telle chose est ou n'est pas de l'art, comme si cela était une région du monde particulière à laquelle elle appartiendrait ou non, ou une classe d'objets dont elle serait exclue, mais si elle fait fonction d'art pour une société donnée, c'est-à-dire si elle concilie l'idée d'un rassemblement possible et d'un agrément partagé.

[...]

Quel avenir pour le *street art*? Sans me risquer à jouer les devins deux voies semblent se tracer avec vigueur. La première est une patrimonialisation, le *street art* devenant un genre de peinture. Genre polymorphe qui va permettre, pour quelque temps encore, de renouveler notre imaginaire, même si maints artistes et galeristes conviennent que le marché du *street art* arrive à maturité, si ce n'est à saturation. Cette patrimonialisation passe par le marché des œuvres mobiles, la conservation dans les collections publiques ou privées comme par l'archivage et la sauvegarde d'œuvres de rue. La seconde est un retour à la rue, mais sous forme de jeux de son et lumière par le graffiti assisté par ordinateur. Le *Free Art and Technology Lab* a modifié l'application mobile Krink, pour permettre de projeter des graffitis lasers avec un téléphone. Evan Roth a créé avec son projet *Graffiti Analysis* une extension GML (*Graffiti Markup Language*) pour enregistrer les tags à l'aide d'une tablette graphique. Le *street art* révèle également les ambiguïtés de la géolocalisation : à la fois un mode de contrôle qui permet d'identifier et de réduire un trouble en l'assignant à un lieu (pister et dépister), et des coordonnées de rencontres pour un jeu collectif au



parcours librement modulable.

Le *street art* me semble être l'image de notre monde globalisé : un mélémélo de courants et contre-courants simultanés projetés sur un même plan, de cultures métissées ou adoptées. Gageons qu'il s'agit d'une *créolisation* en marche au sens où l'entendait Edouard Glissant : au-delà du panachage de deux cultures, du à leur frottement, la constitution d'une troisième voie, création originale, imprévisible et lourde de promesses. Phénomène planétaire, le *street art* a tout d'une créolisation du monde : se mêle en lui les cultures des maîtres et des serveurs, les récits savants et les images populaires. Une conscience critique dans un art naïf. Comme toute culture créole, le *street art* est impur, puisqu'il résulte d'un mélange qui emprunte à des horizons initialement hétérogènes. En cela il fait tache dans le paysage urbain, et ce n'est pas parce qu'on le met dans un cadre qu'on parvient à l'encadrer.

Ces surimpressions et ces coulures semblent être une perte du sens au regard de chaque culture singulière qui a du mal à dégager la spiritualité de telles pratiques composites qui agglomèrent un masque huichol et un style bd, des images de magazine et un aphorisme politique, du lettrage graphique et des marques de luxe, des placards publicitaires et des objets dérisoires, une installation de rue sauvage et des déclarations d'amour. Quel bric-à-brac visuel ! C'est le nôtre, univers du *sampling*, du *zapping*, des cultures métisses et des unions mixtes. Le risque est celui d'une déstructuration de l'esprit dans le *clash* perpétuel d'informations hétéroclites ou contradictoires. Mais c'est le monde tel qu'il nous est donné à recevoir aujourd'hui, et les artistes, dans ce chaos de formes et de couleurs, tentent d'en faire une promesse de vie commune. Ils nous donnent la chance d'une rencontre heureuse.

←  
Pages  
252 et 253  
→





L'université  
Paris 1  
Panthéon-  
Sorbonne  
s'apprête  
à dévoiler  
de nombreuses  
nouveau-tés pour  
cette rentrée...

---

→ **PAGE 30**

Zoom sur les nouveautés  
de la rentrée

---

→ **PAGE 34**

Test : avez-vous le niveau  
Sorbonne ?

---

# FORMATION



## ENQUÊTE

Double licence cinéma/gestion, licence de sciences sociales, de science politique... L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne prépare de nombreuses nouveautés pour la prochaine rentrée. Focus sur les nouvelles formations en passe d'être lancées !

# Zoom sur les nouveautés de la rentrée

La prochaine rentrée de septembre va une nouvelle fois rimer avec nouveautés du côté de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'établissement s'est en effet donné l'ambition d'encore améliorer son offre de formations, qui comporte actuellement une vingtaine de licences, une quinzaine de doubles diplômes, plus d'une centaine de masters... « *L'objectif est de conforter notre carte de formations, qui est déjà extrêmement riche, et d'amplifier cette richesse en essayant d'innover et en développant des formations numériques* », explique Soraya Messaï-Bahri, vice-présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'université. « *Nous souhaitons offrir la palette de formations la plus complète possible, pour permettre notamment aux néo-bacheliers de bien choisir et de bien s'orienter. Dans cette perspective, notre ambition est d'assurer, toujours en correspondance avec nos moyens, une carte de formations très riche* », ajoute-t-elle.

## Une formation d'excellence unique en France

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne va ainsi lancer, dès la prochaine rentrée, une double licence cinéma/gestion. L'objectif de ce cursus est de proposer aux étudiants une formation unique en France, s'adressant à des élèves ayant un bon niveau à la fois dans les disciplines

scientifiques, littéraires, et dotés d'une grande capacité de travail et d'adaptation, les rendant aptes à développer, de façon simultanée, des connaissances fondamentales, des compétences théoriques et pratiques. « *La mise en place de cette formation répond à une vraie demande et tient compte du fait que le cinéma est devenue une véritable industrie aujourd'hui : cela dépasse la simple dimension artistique, et tout étudiant souhaitant s'insérer dans ce monde doit maîtriser un minimum d'outils techniques et de prérequis, comme au niveau de la gestion. Et ce, dans l'optique d'une meilleure insertion professionnelle* », souligne Soraya Messaï-Bahri.

## La possibilité de se diriger vers des métiers spécialisés

À l'issue de ce cursus, les étudiants obtiendront une licence de « cinéma : pratique et esthétique » et une licence de « gestion ». Ils auront la possibilité

métiers de la production, de la gestion de projets audiovisuels ainsi que les professions créatives du cinéma et de l'audiovisuel.

Mais attention : dans la mesure où le cursus est très lourd (70% de chaque licence, soit environ 780 heures par an!), il est important que les élèves postulant à cette double licence soient très motivés et possèdent des bases très solides dans les matières comme les mathématiques, le français ou encore la philosophie.

## Lancement d'une licence de sciences sociales

Dans le même temps, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne va également lancer, à la prochaine rentrée, une licence de sciences sociales. « *Il ne s'agit pas totalement d'une nouveauté, car cette formation était déjà proposée, mais seulement à compter de la troisième année de licence. L'idée est de proposer une formation dès la première année,*

*« Notre ambition est d'assurer, toujours en correspondance avec nos moyens, une carte de formations très riche »*

de choisir, pour poursuivre leur cursus en master, entre les différents parcours des deux disciplines « Gestion » et « Cinéma & audiovisuel ». Ils pourront aussi s'orienter vers des formations plus spécialisées débouchant sur les

*avec un parcours complet dans les disciplines qui sont au confluent des sciences sociales* », met en avant Soraya Messaï-Bahri. « *L'objectif est d'offrir, dès la première année, une licence à caractère vraiment*

20

licences



16

doubles  
licences

3

licences  
professionnelles

93

masters  
recherche

113

masters  
professionnels

64

diplômes  
d'université

15

doctorats



42000

23 000

étudiants  
inscrits

en licence



27

sites

d'études et de recherches



15 500

en master



3 500

doctorants



pluridisciplinaire pour ensuite permettre aux étudiants de se diriger vers plusieurs voies », ajoute-t-elle.

Fruit de la collaboration entre l'Institut de Démographie et le Département de sociologie de l'UFR de Philosophie, cette nouvelle licence s'adresse ainsi aux étudiants désireux de poursuivre des études dans l'une des disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, démographie), tout en disposant d'une large ouverture vers d'autres domaines divers et variés.

L'éventail de l'offre de formation et les chiffres clés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### Une pluridisciplinarité offrant des débouchés variés

Car cette licence va mettre l'accent sur la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives, tout en associant les démarches démographiques et socio-anthropologiques. Ainsi, les deux premières années entendent apporter le socle théorique et les compétences méthodologiques de base en sociologie, anthropologie et démographie. La troisième année

proposera, elle, des enseignements spécifiques adaptés à chaque parcours de spécialisation : un parcours démographie et un parcours socio-anthropologie.

Les titulaires de la licence de sciences sociales pourront ainsi candidater aux masters professionnels ou recherche en sciences humaines et sociales, ainsi qu'aux masters d'ingénierie du social, notamment au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans les autres établissements de



- la Communauté d'universités et d'établissements heSam. De cette manière, les jeunes diplômés pourront accéder aux métiers d'assistants de projet ou d'études, qui demandent des compétences en démographie et en socio-anthropologie dans les domaines professionnels, de l'aménagement du territoire, de la gestion des ressources humaines ou environnementales. Ils auront également accès aux concours de la Fonction publique d'État ou territoriale.

### L'accès à une licence de science politique en première année

Enfin, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne va proposer, à compter de septembre prochain, une nouvelle licence de science politique. «De

Une double licence cinéma/gestion sera lancée à la rentrée

la même manière que la licence en sciences sociales, ce cursus existait déjà, mais n'était accessible qu'à compter de la troisième année, après être passé par une classe préparatoire, un institut d'études politiques, un licence de droit... À

la suite d'une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'établissement a fait le choix d'afficher une licence en science politique dès la première année, accessible via la plateforme d'orientation APB (Admission Post

### LES DOUBLES LICENCES, LA GRANDE SPÉCIFICITÉ DE L'UNIVERSITÉ

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne essaie d'innover en permanence. Ainsi, depuis quelques années, l'établissement propose aux étudiants néo-bacheliers la possibilité de suivre des doubles licences. «Ces cursus constituent une excellente alternative universitaire aux classes préparatoires notamment. Nous attirons ainsi un public particulier d'étudiants, qui souhaitent se spécialiser», insiste Philippe Boutry, le président de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Une volonté de se spécialiser qui devrait amener l'université – qui propose actuellement 16 doubles licences – à maintenir et à développer cette spécificité... ■



Bac) pour offrir aux étudiants un *cursum complet*», tient à préciser Soraya Messai-Bahri.

Les étudiants pourront ainsi recevoir, au cours des deux premières années, une solide formation à dominante juridique, avec une spécialisation progressive en science politique : institutions et droit constitutionnel, histoire de la vie politique et

*African Studies*, ou encore le Centre de formation des journalistes (CFJ)... D'ailleurs, le département de science politique de la Sorbonne offre à tous les étudiants inscrits en licence à Paris 1 la possibilité de suivre une

préparation aux concours des écoles de journalisme!

Julien Pompey

### « L'objectif est d'offrir, dès la première année, une licence à caractère vraiment pluridisciplinaire »

sociologie politique, systèmes politiques comparés, sociologie des conflits internationaux, histoire de la pensée politique... La troisième année sera, quant à elle, exclusivement consacrée aux fondamentaux de la science politique. Les étudiants ayant suivi ce cursus pourront également s'orienter vers une double licence droit-science politique ou opter pour une licence en droit.

#### Se spécialiser ou partir à l'étranger

À l'issue des trois années prévues, la licence de science politique ouvrira bien entendu sur un master de science politique et ses différentes spécialités de master 2 : Affaires publiques, Communication politique et sociale, Coopération internationale et action humanitaire, Études africaines, Gouvernance européenne, Sociologie et institutions du politique, et Relations internationales. Les étudiants pourront alors bénéficier des différents partenariats noués par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec notamment *The American University of Paris* ; *Columbia University*, dans le cadre de la filière « Études africaines » en vue d'obtenir un *Dual Certificate in*

#### LA CHARTE DE L'ÉTUDIANT SALARIÉ VA ÊTRE APPLIQUÉE À LA RENTRÉE

Autre grand projet de l'université, la charte de l'étudiant salarié va être instaurée dès la prochaine rentrée. Votée à l'unanimité par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) en mars dernier, cette charte vise à favoriser la réussite des étudiants inscrits en formation initiale, en concourant à l'égalité des chances. « L'objectif seul et unique de ce dispositif est la réussite de nos étudiants, de tous nos étudiants, y compris ceux qui doivent être salariés pour suivre les enseignements de l'université », explique Soraya Messai-Bahri. « Elle devrait permettre aux étudiants en situation d'emploi de poursuivre plus facilement leur cursus, grâce à un certain nombre d'aménagements pédagogiques, en vue de rendre compatible l'emploi du temps d'étudiant et de salarié », complète la vice-présidente du CFVU.

#### Les multiples aménagements pédagogiques

Afin de faciliter l'assiduité en cours et de s'organiser au mieux, la charte de l'étudiant salarié prévoit de diffuser le plus rapidement possible, en tout début de semestre, les emplois du temps des enseignements et des épreuves de contrôles de connaissances. Elle va également permettre aux étudiants salariés de choisir prioritairement les groupes de travaux dirigés dont les horaires correspondent le mieux à leurs disponibilités. L'assiduité restant une priorité et aucune dispense particulière n'étant prévue pour les étudiants salariés, ces derniers vont avoir la possibilité d'opter pour un contrôle de connaissances en régime terminal, dans un délai maximal de 15 jours suivant le début des enseignements.

Par ailleurs, la mise en ligne des éléments d'enseignement sous format numérique, ainsi que la liste complète des ouvrages et documents conseillés ou distribués va être vivement recommandée. La charte prévoit également qu'une durée de prêt plus longue et qu'un nombre d'ouvrages empruntés plus important pourront être autorisés par la bibliothèque universitaire. Enfin, un étalement du cursus pourra être mis en place, dans un délai de 15 jours suivant le début de l'année universitaire, à la demande de l'étudiant salarié, avec l'accord de l'équipe pédagogique.

#### Objectif : favoriser la réussite de tous les étudiants

Pour pouvoir bénéficier des dispositions de cette charte et de ces aménagements, l'étudiant devra fournir la preuve de son activité professionnelle auprès du secrétariat pédagogique de la formation, à chaque semestre, en présentant son contrat de travail. L'étudiant salarié souhaitant bénéficier d'aménagements spécifiques devra en faire la demande écrite, dans un délai maximal de 15 jours suivant le début des enseignements semestriels.

Si les conditions sont bien remplies, l'étudiant salarié signera un contrat pédagogique, précisant notamment les aménagements retenus. Des aménagements qui n'ont nullement vocation à déroger à l'exigence d'assiduité, mais ayant pour ambition de favoriser la réussite de tous les étudiants! ■

# QUIZ

Panthéon Sorbonne magazine vous propose un grand jeu concours pour tester vos connaissances en économie, en philosophie, en droit, en art, en gestion, en mathématiques, en science politique... Osez-vous vous mesurer à ce grand quiz\* de l'été ?

## Avez-vous le niveau

**1. En 1167, le roi de France expulse les étudiants étrangers de l'université de Paris.**

**Ceux-ci vont alors fonder une prestigieuse université dans leur pays. Laquelle ?**

- A - Oxford
- B - Cambridge
- C - Saint Andrews

**2. Qu'est-ce que le Heartland ?**

- A - Le lieu dont le contrôle permet de dominer le monde
- B - L'appellation anglaise de la « Terre du milieu » dans *Le Seigneur des anneaux* de J. R. R. Tolkien
- C - Un pays où les Anglais cardiaques vont se faire soigner le cœur

**3. Qui a dit : «Le vrai art, c'est toujours là où on ne l'attend pas» ?**

- A - Giorgio De Chirico
- B - Jean Dubuffet
- C - Gustave Courbet

**4. En 1902, le premier cours de sociologie est dispensé en Sorbonne. Mais qui est le professeur ?**

- A - Max Weber
- B - Emile Durkheim
- C - Vilfredo Pareto

**5. Pour qui crée-t-on la Chaire d'Économie Industrielle au CNAM ?**

- A - Christian Saint Étienne
- B - Jean Baptiste Say
- C - Alfred Marshall

**6. Qui est à l'origine du premier monochrome en peinture ?**

- A - Rodchenko
- B - Ryman
- C - Malevitch

**7. Qu'est-ce qu'un «lissage spatial» ?**

- A - Le fait que les unités d'un stock soient supposées équiréparties à l'intérieur de chaque maille territoriale
- B - Une nouvelle coiffure
- C - La procédure qui, à partir d'un calcul de gradient, détermine l'aire d'influence d'un lieu

**8. Lequel de ces penseurs peut être classé parmi les Contractualistes ?**

- A - Rousseau
- B - Machiavel
- C - Thomas d'Aquin

**9. En 1967 a eu lieu le dernier duel à l'épée, opposant deux députés français. L'un d'entre eux est le député Ribière.**

**Mais qui est son adversaire ?**

- A - François Mitterrand
- B - Gaston Defferre
- C - Pierre Messmer

**10. Qui a dit : «Quand je mets du vert ça ne veut pas dire de l'herbe, quand je mets du bleu ça ne veut pas dire du ciel» ?**

- A - Pablo Picasso
- B - Georges Braque
- C - Henri Matisse

**11. Qui énonce les premières critiques à l'égard du modèle de concurrence pure et parfaite ?**

- A - Piero Sraffa
- B - Chamberlin et Robinson
- C - John Maynard Keynes

**12. Quel célèbre arrêt du Conseil constitutionnel, datant du 16 juillet 1971, opère un élargissement du bloc de constitutionnalité ?**

- A - L'arrêt dit « liberté d'association »
- B - L'arrêt dit « Nicolo »
- C - L'arrêt dit « Tribunal Pénal International »

# QUIZ

Retrouvez tous les corrigés  
sur [www.facebook.com/  
UnivParis1PanthéonSorbonne](http://www.facebook.com/UnivParis1PanthéonSorbonne)

# Sorbonne ?

**13. Chassez l'intrus : le capital social d'une société est formé des apports en...**

- A - nature
- B - numéraire
- C - industrie

**14. Compléter la suite : 1117 - 1834 - 2568 - ?**

- A - 3 260
- B - 3 224
- C - 32 136

**15. Qui fait des zips en peinture ?**

- A - Jackson Pollock
- B - Jacques Stella
- C - Barnett Newman

**16. La terre est une planète formée...**

- A - d'un noyau silicaté
- B - d'une enveloppe externe constituée de nickel et de fer
- C - d'un noyau essentiellement ferreux

**17. Qui classe le premier les régimes en fonction du nombre de ceux qui participent à la décision dans « Politiques » ?**

- A - Aristote
- B - Platon
- C - Marsile de Padoue

**18. Où place-t-on aujourd'hui le berceau de l'humanité ?**

- A - En Afrique
- B - En Asie
- C - En Europe

**19. Lequel de ces trois postes du passif n'est pas une dette d'exploitation ?**

- A - Dettes fournisseurs
- B - Dettes fiscales
- C - Provisions

**20. Combien le nombre 3003 a-t-il de diviseurs ?**

- A - 12
- B - 16
- C - 18

\* Chaque question ne comporte qu'une seule réponse. Le corrigé sera dévoilé progressivement, tout au long de l'été, sur la page Facebook de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



# ACTUALITÉS

## ÉVÈNEMENT

### Wintercourse ou la quête du consensus fiscal

Nom de code : « Wintercourse ». Mission : regrouper des étudiants de diverses nationalités au travers d'un séminaire de droit fiscal comparé, dans le cadre du programme EUCOTAX (European Universities COoperating on TAXation). Ambitions : stimuler les recherches sur les aspects européens du droit fiscal, et tenter de contribuer à une harmonisation européenne. L'édition 2014 du Wintercourse vient ainsi de se dérouler, réunissant 78 étudiants venant de 12 universités européennes et une américaine.

« Cette année, le regroupement s'est déroulé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et avait pour thématique "La justice et la fiscalité" », précise le Professeur Daniel Gutmann.

En amont, les étudiants devaient préparer un rapport de droit fiscal national de leur propre système, avant de le comparer. « Nous nous sommes ainsi aperçus que la conception de justice fiscale était vraiment variable d'un État à l'autre. Sur ce sujet, il est difficile d'arriver à un consensus, mais cela permet de comprendre là où une harmonisation est souhaitable et possible », ajoute le professeur de droit fiscal. Cette expérience, qui se déroule intégralement en anglais, permet aussi aux étudiants de s'ouvrir à d'autres systèmes.

La prochaine édition du Wintercourse se déroulera l'année prochaine à l'université de Barcelone.

Pour participer, il faut être étudiant du M2 professionnel droit des affaires et fiscalité de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, candidater et espérer être sélectionné ! JP

## WEBSPHERE

### Le grand succès du premier MOOC lancé par Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne vient de lancer son premier MOOC. Un cours en ligne massif et gratuit relatif au droit des entreprises, abordant les principales règles juridiques relatives à la constitution et au fonctionnement des sociétés. « À Paris 1 Panthéon-Sorbonne, nous faisons de l'enseignement à distance depuis très longtemps, dans le cadre du Centre Audio-visuel d'Études Juridiques (CAVEJ). Chaque année, plus de 5 000 étudiants suivent une formation du centre : nous avons donc une

grosse expérience de l'enseignement à distance dans le droit. Et quand les MOOCs sont apparus, nous nous sommes dit qu'il était cohérent pour l'université de se lancer », explique Bruno Dondero, professeur de droit des affaires et directeur du CAVEJ.

Le cours en ligne massif et gratuit a ainsi été lancé le 5 mai dernier, avec 8 000 inscrits dès la première semaine, et se déroule jusqu'au 18 juin. « Il est tout à fait possible de s'inscrire jusqu'à cette date », précise Bruno Dondero. Une possibilité d'autant



Une partie de l'équipe du MOOC Droit des entreprises

plus intéressante que ce MOOC s'adresse à un très large public : entrepreneurs et futurs entrepreneurs, étudiants en droit mais pas seulement, lycéens souhaitant découvrir le droit, salariés... Ils auront ainsi accès à des vidéos pédagogiques, des documents issus du site Legifrance, des forums ainsi qu'à un cours en direct par semaine. À l'issue des six semaines de ce MOOC, une attestation de réussite sera remise, constituant un sacré plus sur un curriculum vitae ou pour se lancer dans l'entrepreneuriat ! JP

### La collection Baudouin à portée de clic

Si la Révolution française a été un moment-clé dans l'histoire de la loi, l'imposant comme source unique du droit, de nombreux textes législatifs révolutionnaires demeureraient peu ou pas connus. Pour y remédier, un grand projet a été lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), mené par l'IRICE et l'IHRF, et vient de se concrétiser au travers d'un site internet permettant de consulter les 20047 décrets et lois de la période 1789-1795. « Nous nous sommes aperçus qu'il y avait un énorme trou, et nous nous sommes lancés dans un projet assez

fou : numériser, retaper, vérifier et corriger tous les textes. Cela représente un important travail de quatre années et plus de 6,75 millions de mots ! », explique Pierre Serna, professeur et directeur de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française (IHRF). Le site propose désormais plusieurs systèmes de recherche par volume, par article, par mot, par date... « Nous avons vraiment créé une base de données géante, mise à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique et mondiale », souligne Pierre Serna. JP

# ACTUALITÉS

## CARRIÈRE

### Les dernières nominations

Chaque mois, de nombreux diplômés de l'université changent de poste ou d'entreprise. Panthéon Sorbonne magazine revient sur les derniers mouvements

#### VALÉRIE BAUCHER

Master Droit des affaires – Promo 1994

**Directrice France de PartnerRe Wholesale**

Valérie Baucher a démarré son parcours professionnel en 1993 comme juriste dans un cabinet d'avocat, avant d'exercer à l'UAP, au poste de souscriptrice responsabilité civile (RC) et professionnelle. En 1996, elle est nommée en tant que souscriptrice RC industries chimiques et pharmaceutiques chez Zurich International avant de rejoindre, en 1998, le groupe AIG Europe, au sein duquel elle était responsable de la RC professionnelle pour la France. En 2005, elle rejoint Ace Europe, en tant que directrice RC professionnelle pour l'Europe, puis le groupe Arco, comme directrice RC et risques financiers. ■

#### MATHIEU GALLET

DEA Analyse économique des décisions publiques – Promo 1999

**Président-directeur général du groupe Radio France**

Mathieu Gallet commence sa carrière professionnelle comme adjoint au directeur du marketing d'Erato Disques. En 2000, il est nommé responsable de l'administration des ventes internationales de Pathé, puis rejoint le groupe Canal+ l'année suivante. Il devient contrôleur de gestion à StudioCanal, puis chargé de mission aux relations institutionnelles du groupe. En 2006, il quitte le privé pour se diriger vers le ministère de l'Industrie, en tant que conseiller technique en charge des questions audiovisuelles, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. De 2007 à 2009, il travaille au sein du ministère de la Culture avant d'être nommé, un an et demi plus tard, à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). ■

#### GÉRALDINE GENDRE

DESS Droit et administration de la communication audiovisuelle – Promo 1995

**Directrice production et distribution France de StudioCanal**

Après un début de carrière chez M6 Vidéo, **Géraldine Gendre** a travaillé pendant trois ans dans la production de longs métrages. En 1999, elle devient conseillère artistique au sein de la filière cinéma de la chaîne M6, où elle sera promue directrice adjointe en 2005. Elle rejoint ensuite, en 2012, le groupe StudioCanal, au poste de directrice de la production France. ■

#### CHRISTINE HARNÉ HUMBERT

DEA Économie des ressources humaines – Promo 1989

**Directrice des ressources humaines de l'Agence française de développement**

Christine Harné Humbert commence sa carrière professionnelle chez Valeo électronique, au poste de responsable formation et communication interne. Quatre ans plus tard, elle rejoint Suez environnement. Après y avoir occupé la fonction de responsable des ressources humaines pendant six ans, elle prend la direction des RH du siège, dans le cadre de la fusion des sièges eau et déchets. En 2004, Italcementi Group fait appel à elle pour assurer la responsabilité du recrutement et de la gestion des carrières, avant de rejoindre, en 2008, Technip France pour y développer les ressources humaines du groupe. ■

#### OLIVIER LE GALLO

Maîtrise Sciences et techniques en économétrie – Promo 1998

**Directeur commerce du pôle distribution de Canal+**

Après avoir intégré la société TPS en 2000, **Olivier Le Gallo** a rejoint le groupe Canal+ en 2007, où il prend en charge les analyses et études client au sein de la direction marketing. Il est promu, en 2009, directeur de l'analyse et du pilotage de la performance, et s'occupe également de la direction du marketing fidélisation. En 2011, il accède au poste de directeur des services clients du groupe Canal+. ■

#### DAMIEN REBOURG

DESS Communication politique – Promo 1998

**Directeur de la communication de Bouygues Construction**

Après un début de carrière en agence de communication, **Damien Rebourg** rejoint le groupe Siemens en 1999. D'abord en charge de la communication externe de la division Transportation Systems de Siemens France, il devient en 2003 responsable de la communication des secteurs Industry et Energy. Il est ensuite nommé, en 2007, directeur de la communication et des relations institutionnelles de Siemens France. Ses responsabilités sont alors étendues à la zone Europe du Sud et de l'Ouest pour le secteur Energy puis, en 2011, pour le secteur Infrastructure and Cities. En 2013, il est nommé directeur de la communication du groupe Siemens pour l'Europe du Sud et de l'Ouest. ■

**Pour être informé des dernières nominations, suivez l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur [Linked in](#).**



# ACTUALITÉS

## ÉVÉNEMENT

### L'artiste JR se paye 4 000 têtes au Panthéon

Il semble bien loin le temps où le street art n'était considéré que comme du simple vandalisme: le voici désormais pensé et considéré comme un véritable moyen d'expression. Pour célébrer la diversité du monde contemporain et la rénovation du Panthéon, l'artiste JR va en effet couvrir le célèbre monument parisien d'une grande bâche de chantier décorée de près de 4 000 portraits en noir et blanc.

Pour la concevoir, dans le cadre du projet «*Inside Out*» développé depuis 2011, JR a fait un tour de France avec son camion photographique en huit étapes, devant des monuments nationaux pour recueillir des portraits individuels. L'artiste a aussi rassemblé des portraits dans le monde entier, grâce à un site internet lancé pour ce projet baptisé «*Au Panthéon*». Une sélection de ces portraits, traités par

JR, va ainsi être exposée à l'intérieur du Panthéon et sur la bâche géante du tambour du dôme, qui va être inaugurée à compter du 3 juin, et devrait rester pendant deux ans, le temps de la restauration de l'édifice! JP

#AuPanthéon – [www.au-pantheon.fr](http://www.au-pantheon.fr)

Le Panthéon va s'habiller d'une bâche ornée de 4 000 portraits





# AU PANTHÉON!

#AuPantheon  
[www.au-pantheon.fr](http://www.au-pantheon.fr)

UNE INSTALLATION DE JR

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

La galerie Soufflot  
accueille  
régulièrement  
des expositions  
temporaires organisées  
par l'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne.  
Étudiants, enseignants,  
personnels, ou simples  
visiteurs peuvent ainsi  
découvrir en flânant  
dans le centre Panthéon  
les œuvres de différents  
artistes, suspendues  
de part et d'autre  
de la galerie

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
présente

*Sophie*  
**Verger**

26 mai  
20 juin  
2014

Sophie Verger propose d'entrer dans un univers imaginaire, fait de créatures miniatures et de grandes sculptures anthropomorphes grès et bronze. En parallèle, une série de photographies sur aluminium de Jean-Louis Losi révèle et met en lumière des détails de ses œuvres, dans la galerie de l'aile Soufflot.

Un projet imposant, impressionnant et captivant !

**GALERIE SOUFFLOT**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

12 place du Panthéon, 75005 Paris  
RER B, station Luxembourg

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h

*La girafe  
aux bijoux*  
Grès,  
183 cm,  
2013

U - PANTHÉON - SORBONNE -  
UNIVERSITÉ PARIS 1